

Questionnaire adressé aux
établissements de formation et aux
centres de formation d'apprentis

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE ET STRATEGIE DES ORGANISMES DE FORMATION EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Résultats d'enquête

Octobre 2021

GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE – ORFE Octobre 2021
Directeur de publication : Jean-Claude GAPIN-FREHEL

COVID ET FORMATION À DISTANCE

LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE DANS UN CONTEXTE DE CRISE DU CORONAVIRUS



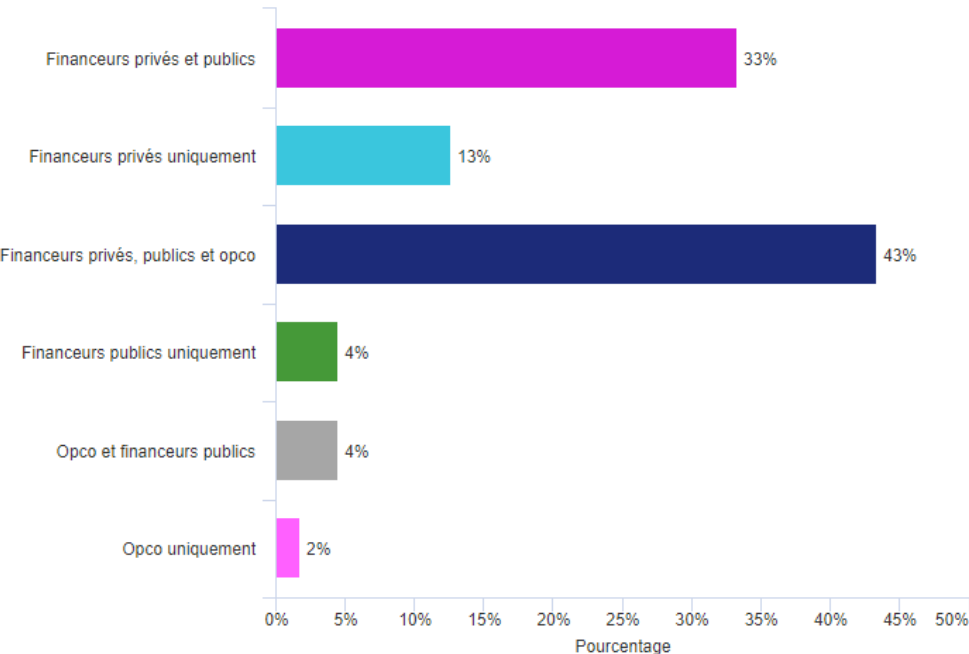
PARTIE 1

LES FINANCEURS DE FORMATIONS ET PUBLICS FORMES EN 2020

PROFIL DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

PLUS DES TROIS-QUARTS DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION ONT PLUSIEURS TYPES DE FINANCEURS

Répartition des établissements de formation par type de financeurs principaux



Note de lecture : En mars 2021, 4% des établissements de formation avaient exclusivement des financeurs publics parmi leurs financeurs principaux.

Publics : Conseils régionaux, Pôle emploi, Agefiph, Etat, Europe, autres collectivités, administrations ou établissements publics pour leurs agents, Missions locales, Plie...

Privés : Particuliers, entreprises, associations/fondations, agences de travail temporaire, sous-traitance établissements de formation...

Opco et autres organisations paritaires (Transition Pro...)

Plus des trois-quarts des établissements de formation (80%) s'appuient sur des financements mixtes (privé et/ou public et/ou Opco, autres organisations paritaires). La combinaison financeurs privés-publics-opco, autres organisations paritaires est la plus fréquente (43% des établissements).

Les Opco et autres organismes paritaires participent au financement de l'activité de formation de près de 49% des établissements, essentiellement en multi-financement.

Le mono-financement concerne 19% des établissements de formation avec une prédominance du financement privé seul (13% des établissements).

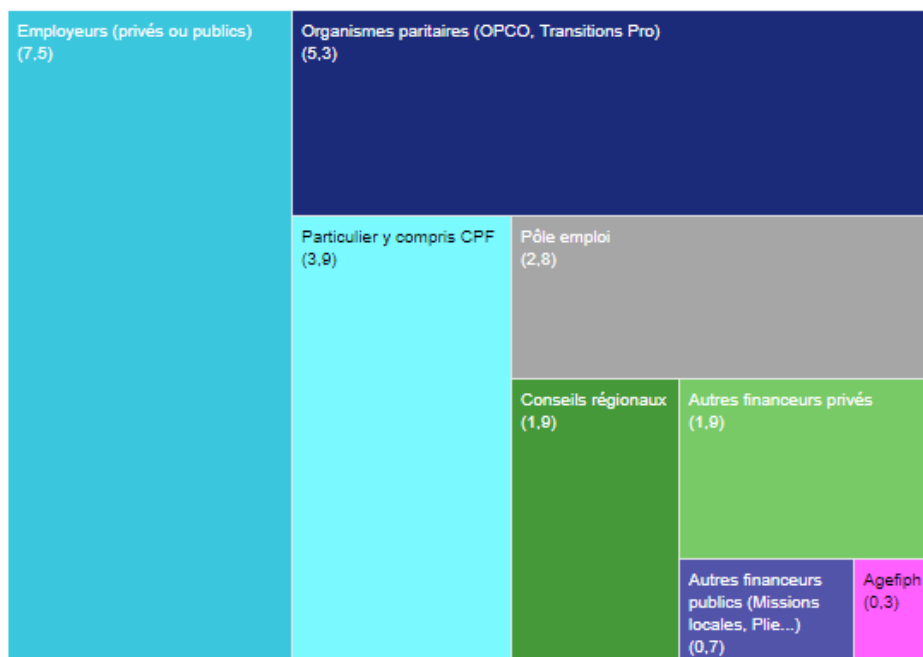
Cette répartition par type de financeur diffère d'une région à une autre. A titre de comparaison, au niveau national, le financement mixte concerne 77% des établissements et le mono-financement, 13%.

PROFIL DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

LE POIDS PREPONDERANT DES FINANCEURS PRIVES ET PARITAIRES DANS L'ACTIVITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Classement des financeurs de formation

(par ordre décroissant d'activité en heures)



Note de lecture : La taille des rectangles représente le poids total de la modalité dans l'ensemble des réponses. Ce poids tient à la fois compte du nombre de citations et du rang de classement des financeurs.

Les entreprises apparaissent comme les premiers financeurs de formation juste devant les organismes paritaires, principalement les Opco et Transition Pro, et les particuliers.

Ce constat vaut tant en nombre de citations (26%) qu'en ordre d'importance au regard de l'activité en heures des établissements.

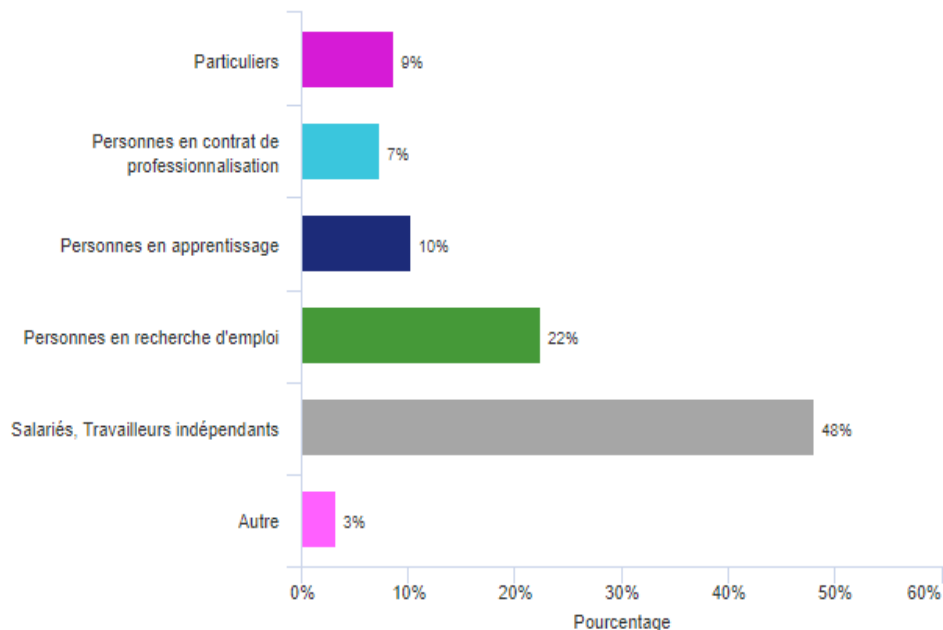
L'activité de formation issue d'une clientèle exclusivement privée (entreprises, particuliers avec ou sans CPF, associations) constitue une part significative de l'activité (47%).

Dans une moindre mesure, la commande publique représente une part importante de l'activité de formation des établissements (31%). Les achats de formation des établissements publics financent principalement des places destinées aux demandeurs d'emploi. Pôle emploi et les Régions sont les financeurs publics les plus souvent cités, devant ceux intervenant pour les publics spécifiques (Agefiph...). La commande de fonction publique correspond à une logique différente puisqu'elle porte sur un achat pour ses propres agents.

PROFIL DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

PARMI LES PUBLICS FORMES, UNE PART IMPORTANTE DE SALARIES ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

Répartition par public



La part élevée de publics salariés ou travailleurs indépendants en formation est cohérente avec l'importance des financements privés et paritaires des établissements de formation.

Les personnes en recherche d'emploi constituent la deuxième catégorie de public des établissements de formation. Ils sont principalement financés par Pôle emploi et les Conseils régionaux. Ils bénéficient notamment de financements spécifiques (appels à projets nationaux et Pactes d'investissement dans les compétences).

La troisième catégorie de publics formés rassemble les alternants (tant en apprentissage qu'en contrat de professionnalisation).

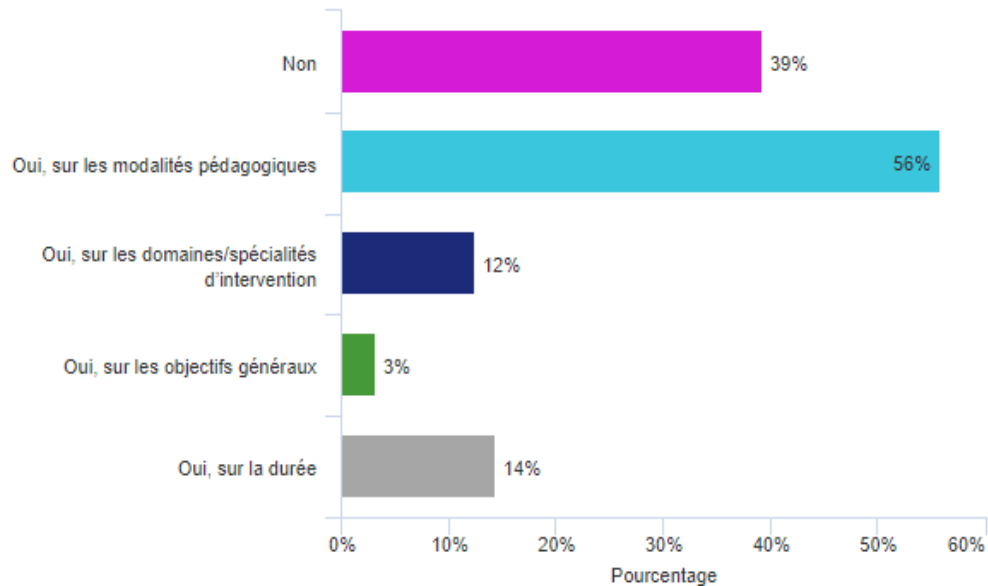
Note de lecture : Les salariés et travailleurs indépendants sont le principal type de public en formation en mars 2021. Il s'agit de la modalité la plus citée par les enquêtés avec 48%.

PARTIE 2

L'ACTIVITE DES ORGANISMES DE FORMATION EN 2020

DES ORGANISMES DE FORMATION QUI ONT MAJORITAIREMENT MODIFIE LEUR CATALOGUE DE FORMATION EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

Modification du catalogue de formation en raison de la crise sanitaire



Note de lecture : 39% des organismes de formation n'ont pas modifié leur catalogue de formation en raison de la crise sanitaire.

Une grande majorité des organismes de formation (61%) ont opéré des modifications de leur catalogue de formation en raison de la crise sanitaire.

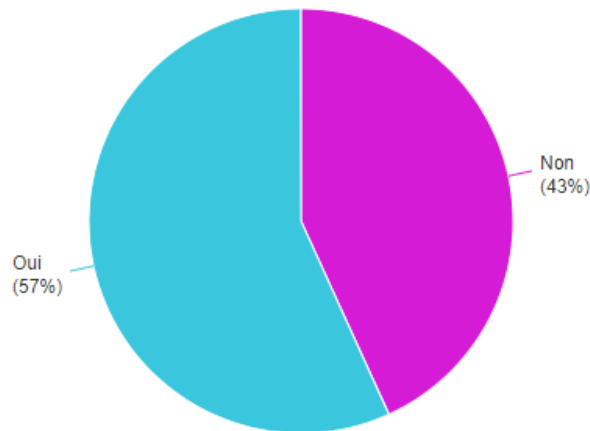
Ces modifications portent principalement sur les modalités pédagogiques, les établissements de formation ayant très largement renforcé le distanciel et limité les périodes d'immersion en entreprise.

Dans une moindre mesure, les organismes de formation ont fait évoluer la durée des sessions, essentiellement en les raccourcissant.

Enfin, 12% des établissements ont modifié leurs spécialités d'intervention, majoritairement en y intégrant de nombreuses nouveautés. Seul 30% d'entre eux ont recentré leur activité autour de quelques thématiques.

LES FORMATIONS REPORTEES LORS DU PREMIER CONFINEMENT MAJORITAIREMENT REALISEES ENSUITE

Est-ce que les formations qui ont été décalées/reportées lors du premier confinement ont été réalisées ?



La grande majorité des organismes de formation en région Centre-Val de Loire (57%) ont réalisé les formations qui avaient été reportées lors du premier confinement. Ce taux est similaire à ce que nous pouvons observer au niveau national (58%).

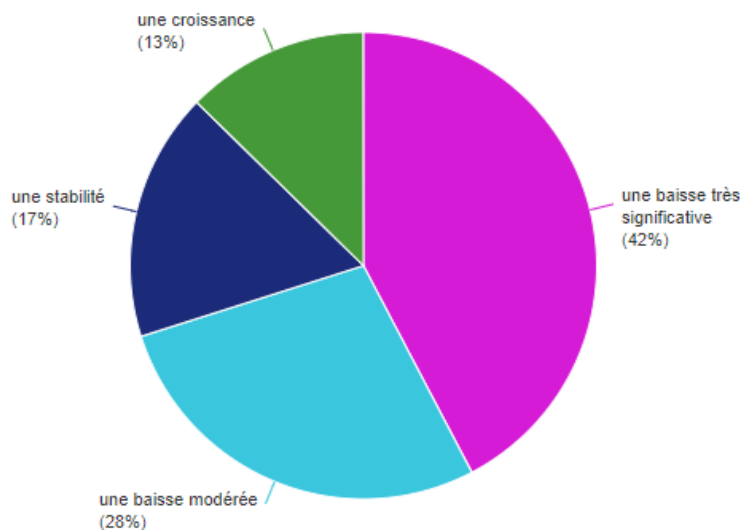
En revanche, cette part varie en fonction de la taille des établissements et des financeurs. Ainsi, 78% des organismes de formation de plus de 50 salariés ont réalisé les formations reportées lors du premier confinement contre 55% pour les établissements de moins de 10 salariés. De même, nous constatons que lorsque le financeur est exclusivement un Opcv, les formations décalées ont été davantage réalisées que lorsque le financeur est exclusivement privé.

Note de lecture : 57% des organismes de formation ont réalisé les formations qui avaient été décalées lors du premier confinement.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

DES ORGANISMES DE FORMATION QUI CONNAISSENT UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020

Evolution chiffre d'affaires 2020 par rapport à 2019



Note de lecture : 42% des établissements de formation de la région Centre-Val de Loire rencontrent une baisse très significative de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019.

70% des établissements de formation de la région Centre-val de Loire connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à l'année précédente, contre 65% au niveau national.

Par ailleurs, cette diminution est très significative pour 42% des organismes de formation alors qu'elle ne touche que 39% des établissements nationaux. De plus, il apparaît que plus l'établissement est grand, moins il est touché par une baisse très significative. Cette observation est présente tant en région qu'au niveau national.

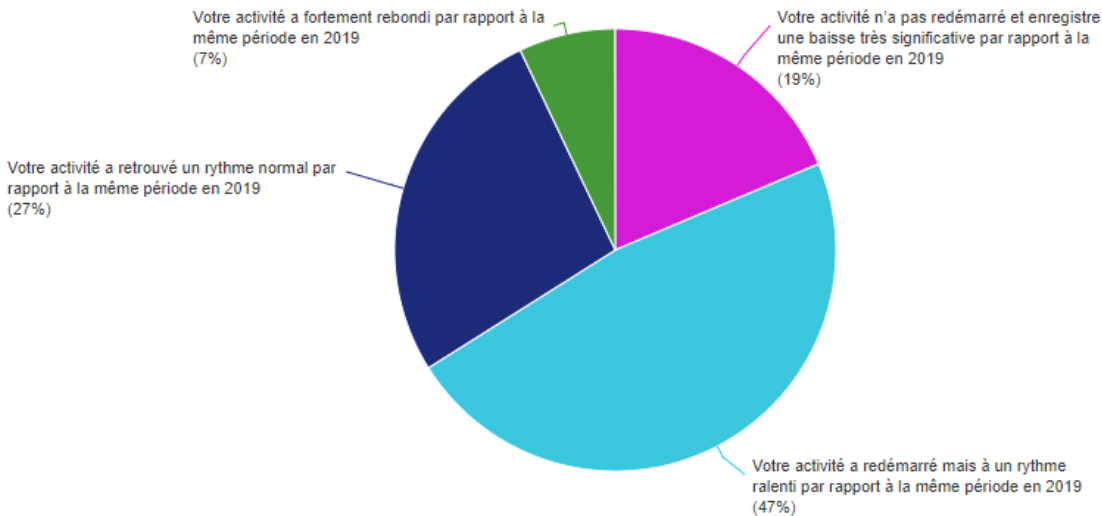
Enfin, 13% des organismes de formation sont arrivés à tirer leur épingle du jeu en 2020 et connaissent une croissance de leur chiffre d'affaires.

Malgré ces évolutions de chiffre d'affaires, à la fin de l'année 2020, 59% des établissements de formation se déclarent à l'équilibre, 28% déficitaires et 13% fortement déficitaires.

SITUATION DES ORGANISMES DE FORMATION APRES LE 1^{er} CONFINEMENT (1/9)

UNE ACTIVITE QUI REPART... MAIS A UN RYTHME RALENTI PAR RAPPORT A LA MÊME PERIODE UN AN PLUS TOT

Activité à l'issue du premier confinement
(période allant de mai à octobre 2020)



Si pour la grande majorité des organismes de formation (81%) l'activité est repartie à l'issue du premier confinement, peu ont retrouvé un rythme normal. Ainsi, près de la moitié des établissements de la région Centre-Val de Loire ont vu leur activité redémarrer, mais à un rythme ralenti.

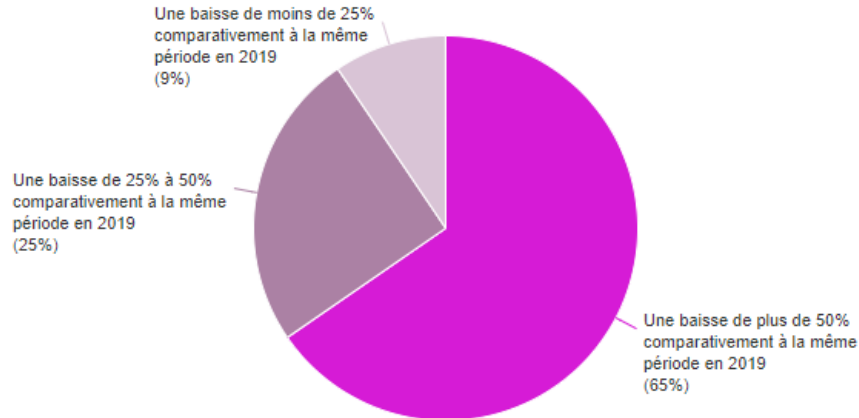
En outre, près d'un organisme de formation sur cinq a vu son activité ne pas redémarrer et enregistre une baisse très significative par rapport à la même période en 2019. A titre de comparaison, cette part est supérieure de 3 points au niveau national.

Note de lecture : 47% des établissements de formation ont vu leur activité redémarrer à un rythme ralenti en 2020 par rapport à la même période en 2019.

SITUATION DES ORGANISMES DE FORMATION APRES LE 1^{er} CONFINEMENT (2/9)

Les organismes de formations dont l'activité de formation n'a pas redémarré après le 1^{er} confinement

Evolution du chiffre d'affaires entre mai et octobre 2020



Note de lecture : 9% des établissements de formation dont l'activité n'a pas redémarré après le 1^{er} confinement connaissent une baisse de moins de 25% comparativement à la même période en 2019.

Parmi les organismes de formation dont l'activité n'a pas redémarré après le premier confinement, 65% connaissent une baisse massive de leur chiffre d'affaires (plus de 50%) par rapport à la même période en 2019.

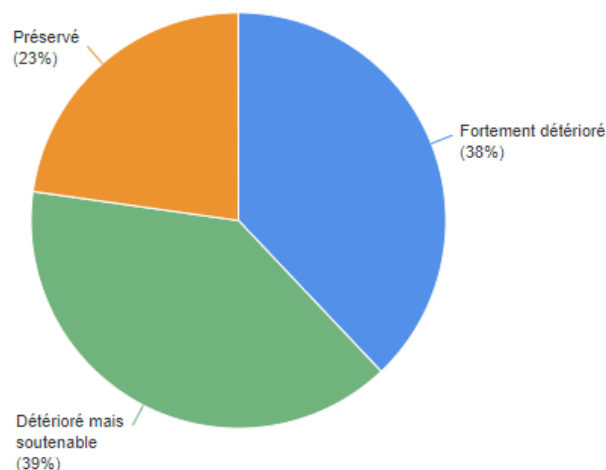
Les raisons principalement évoquées sont :

- Une baisse significative des sollicitations par les entreprises (64% des établissements)
- Une difficulté à maintenir l'offre de formation dans le contexte de crise sanitaire (42%) : les établissements rencontrent des difficultés à remobiliser les entreprises pour proposer des lieux de stage. Ils n'ont également pour beaucoup, pas les capacités de s'adapter au protocole sanitaire (espace d'accueil, configuration des locaux) ou encore rencontrent des difficultés de trésorerie et/ou de fond de roulement.
- Une difficulté à mobiliser les apprenants (37%) : certains candidats potentiels souffrent de freins (techniques, de mobilité) accrus pour suivre une formation, y compris à distance. D'autres révisent leur projet professionnel et choix de formation au regard du contexte économique.
- Un report (53%) ou annulation (47%) des formations financées à titre privé.

SITUATION DES ORGANISMES DE FORMATION APRES LE 1^{er} CONFINEMENT (3/9)

Les organismes de formations dont l'activité de formation n'a pas redémarré après le 1^{er} confinement

Equilibre économique des structures



Note de lecture : 39% des organismes de formation dont l'activité de formation n'a pas redémarré après le 1^{er} confinement considèrent que leur équilibre économique est détérioré mais soutenable.

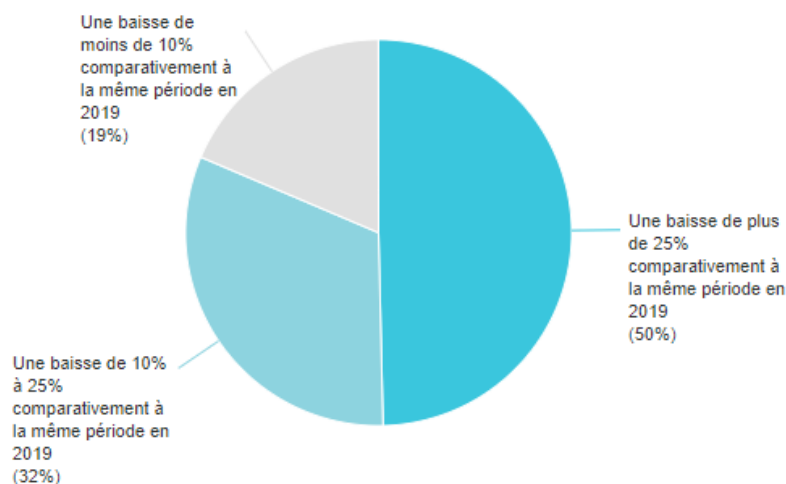
23% des organismes de formation de la région Centre-Val de Loire dont l'activité n'a pas redémarré après le premier confinement considèrent que leur équilibre économique reste préservé (contre 11% au niveau national). Par ailleurs, cet équilibre économique est d'autant plus préservé que la taille de l'établissement est grand.

En outre, un peu moins de la moitié des organismes de formation (contre 2/3 au niveau national) pensent que la durabilité de la crise va engendrer une forte baisse d'activité mais aucun ne craint un dépôt de bilan.

A noter que 39% des organismes ont eu recours à l'activité partielle, la moitié ont dû se désengager auprès d'intervenants en CDD d'usage ou CDD court et un quart se sont séparés de salariés permanents (CDI et CDD long).

Les organismes de formations dont l'activité de formation a redémarré à un rythme ralenti après le 1^{er} confinement

Evolution du chiffre d'affaires entre mai et octobre 2020



Note de lecture : 50% des organismes de formation dont l'activité a redémarré à un rythme ralenti ont connu une baisse de plus de 25% de leur chiffre d'affaires lors du 1^{er} confinement comparativement à la même période un an plus tôt.

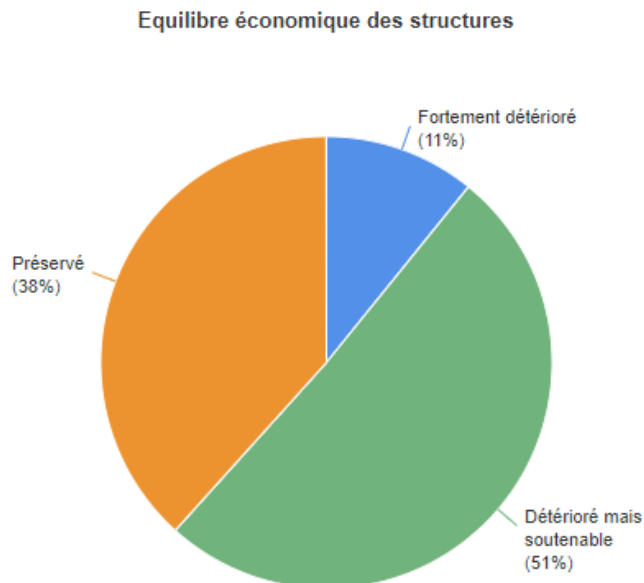
Tous les organismes de formation dont l'activité a redémarré à un rythme ralenti ont connu une dégradation de leur chiffre d'affaires lors du premier confinement par rapport à la même période un an plus tôt. Pour la moitié d'entre eux, leur chiffre d'affaires a chuté de plus de 25%.

Les principales raisons évoquées pour expliquer cette dégradation sont :

- Les reports et/ou annulations des formations financées à titre privé (cité par 58% des organismes de formation)
- La difficulté à mobiliser les apprenants (50%) : certains candidats potentiels souffrent de freins (techniques, de mobilité) accrus pour suivre une formation, y compris à distance. D'autres révisent leur projet professionnel et choix de formation au regard du contexte économique.
- La difficulté à maintenir l'offre de formation dans le contexte (28%) : problèmes de trésorerie et/ou fond de roulement (37%), manque de moyens humains (34%) ou encore le manque de moyens techniques, notamment pour le matériel informatique requis (30%).

SITUATION DES ORGANISMES DE FORMATION APRES LE 1^{er} CONFINEMENT (5/9)

Les organismes de formations dont l'activité de formation a redémarré à un rythme ralenti après le 1^{er} confinement



Note de lecture : 51% des organismes de formation dont l'activité de formation a redémarré à un rythme ralenti après le 1^{er} confinement considèrent que leur équilibre économique est détérioré mais soutenable.

Un peu plus de la moitié des organismes de formation de la région Centre-Val de Loire dont l'activité a redémarré à un rythme ralenti après le premier confinement considèrent que leur équilibre économique est détérioré mais reste soutenable (contre 57% au niveau national). Par ailleurs, l'équilibre économique est d'autant plus préservé que la taille de l'établissement est grand.

En outre, 29% des organismes de formation (contre 37% au niveau national) pensent que la durabilité de la crise va engendrer une forte baisse d'activité et 8% redoutent un dépôt de bilan.

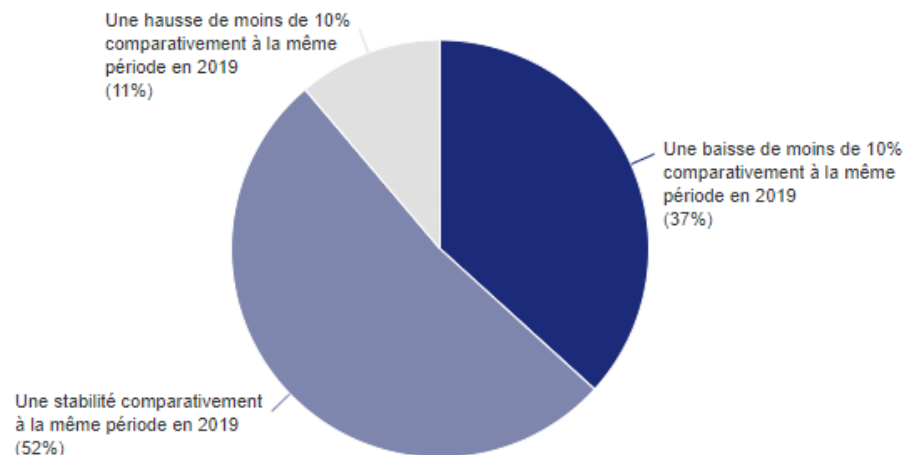
A noter que 46% des organismes ont eu recours à l'activité partielle, 47% ont dû se désengager auprès d'intervenants en CDD d'usage ou CDD court.

Enfin, certains établissements ont su tirer partie de ce contexte. 28% ont donc dû recruter sur la période, principalement de nouveaux permanents en lien avec la transformation digitale. D'autres ont également accentué le recours à la sous-traitance auprès d'auto-entrepreneurs.

SITUATION DES ORGANISMES DE FORMATION APRES LE 1^{er} CONFINEMENT (6/9)

Les organismes de formations dont l'activité de formation a retrouvé un rythme normal après le 1^{er} confinement

Votre chiffre d'affaires enregistré entre mai et octobre 2020 :



Note de lecture : 37% des organismes de formation dont l'activité a redémarré à un rythme normal ont connu une baisse de moins de 10% de leur chiffre d'affaires lors du 1^{er} confinement comparativement à la même période un an plus tôt.

Un peu plus de la moitié des organismes de formation de la région Centre-Val de Loire dont l'activité a retrouvé un rythme normal à l'issue du premier confinement ont observé une stabilité de leur chiffre d'affaires comparativement à la même période en 2019.

Le retour à la normale de leur activité s'explique, selon eux, par :

- Leur capacité à maintenir leur offre de formation dans le contexte de crise sanitaire (87%)
- Leur capacité à attirer des candidats potentiels (39%)

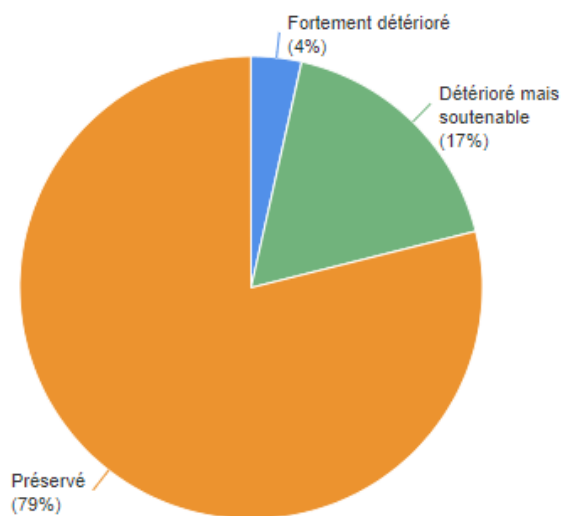
La mobilisation des apprenants n'a pas constitué une difficulté pour ces établissements pour principalement deux raisons :

- Les apprenants suivaient des formations non impactées ou non reportables (51%)
- L'offre de formation est en lien avec les métiers mis en avant dans le contexte actuel (52%)

SITUATION DES ORGANISMES DE FORMATION APRES LE 1^{er} CONFINEMENT (7/9)

Les organismes de formations dont l'activité de formation a retrouvé un rythme normal après le 1^{er} confinement

Equilibre économique des structures



Note de lecture : 75% des organismes de formation dont l'activité de formation a retrouvé un rythme normal après le 1^{er} confinement considèrent que leur équilibre économique est préservé.

79% des organismes de formation de la région Centre-Val de Loire dont l'activité a redémarré à un rythme normal après le premier confinement considèrent que leur équilibre économique est préservé (contre 75% au niveau national).

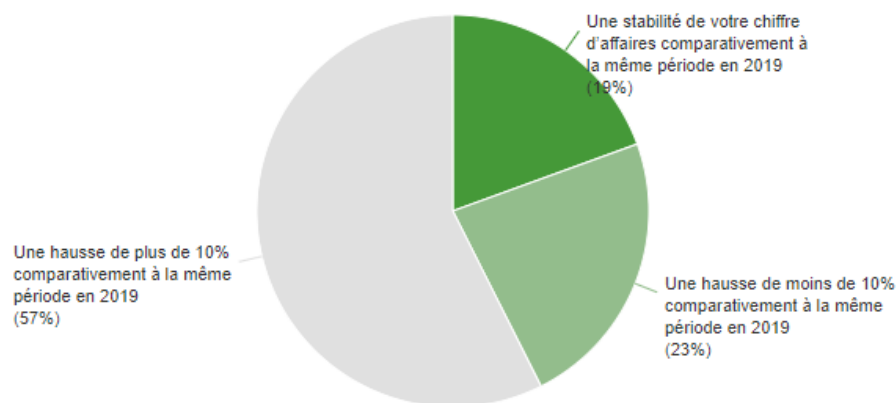
En outre, 39% des organismes de formation pensent que la durabilité de la crise n'aura pas d'impact sur leur activité tandis que 45% envisagent une baisse modérée.

A noter que 33% des organismes ont eu recours à l'activité partielle et plus de la moitié des établissements se sont désengagés auprès d'intervenants en CDD d'usage ou CDD courts.

A contrario, certains établissements ont su tirer partie de ce contexte. 21% ont donc dû recruter sur la période, principalement de nouveaux permanents pour renforcer les actions commerciales.

Les organismes de formations dont l'activité de formation a fortement rebondi après le 1^{er} confinement

Votre chiffre d'affaires enregistré entre mai et octobre 2020 :



Note de lecture : 57% des organismes de formation dont l'activité a fortement rebondi après le premier confinement ont connu une hausse de plus de 10% de leur chiffre d'affaires comparativement à la même période un an plus tôt.

Près de trois organismes de formation sur cinq de la région Centre-Val de Loire dont l'activité a fortement rebondi à l'issue du premier confinement ont observé une hausse de plus de 10% de leur chiffre d'affaires comparativement à la même période en 2019.

Ce fort rebond d'activité s'explique, selon eux, par :

- Leur capacité à maintenir voir augmenter leur offre de formation dans le contexte de crise sanitaire (64%)
- Leur capacité à attirer des candidats potentiels (53%)

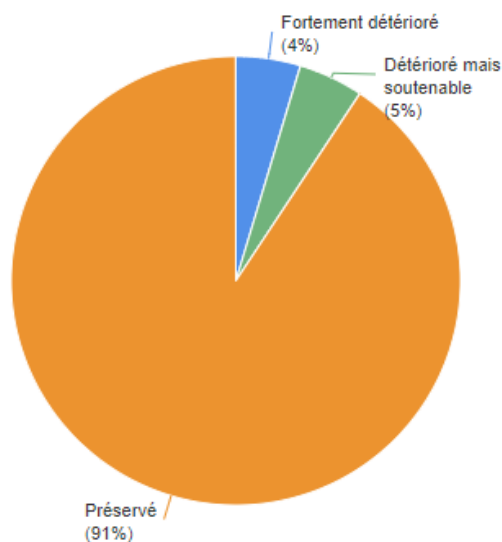
La mobilisation des apprenants n'a pas constitué une difficulté pour ces établissements pour principalement deux raisons :

- Les apprenants suivaient des formations non impactées ou non reportables (40%)
- L'offre de formation est en lien avec les métiers mis en avant dans le contexte actuel (57%)

SITUATION DES ORGANISMES DE FORMATION APRES LE 1^{er} CONFINEMENT (9/9)

Les organismes de formations dont l'activité de formation a fortement rebondi après le 1^{er} confinement

Equilibre économique des structures



Note de lecture : 91% des organismes de formation dont l'activité de formation a fortement rebondi après le 1^{er} confinement considèrent que leur équilibre économique est préservé.

91% des organismes de formation de la région Centre-Val de Loire dont l'activité a fortement rebondi après le premier confinement considèrent que leur équilibre économique est préservé (contre 82% au niveau national).

En outre, 32% des organismes de formation pensent que la durabilité de la crise se traduira par une amélioration de leur chiffre d'affaires tandis que 45% pensent que cela n'aura pas d'impact sur leur activité.

Par ailleurs, ce rebond s'est traduit, pour trois établissements sur cinq par des recrutements de nouveaux permanents, que ce soit en lien avec les transformations digitales ou pour le renforcement des actions commerciales.

Toutefois, durant le confinement, 35% des organismes ont eu recours à l'activité partielle.

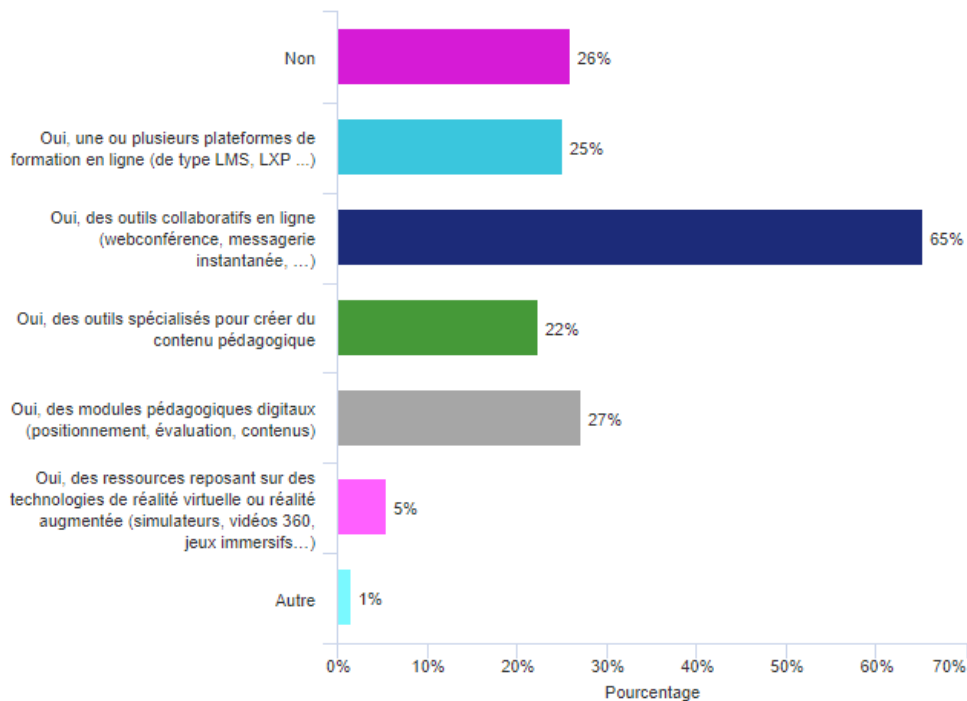
PARTIE 3

OUTILLAGE ET BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES DE FORMATION POUR ACCELERER L'HYBRIDATION DES FORMATIONS

OUTILLAGE POUR ASSURER LES FORMATIONS A DISTANCE

UN RECOURS GRANDISSANT AUX OUTILS NUMERIQUES SPECIFIQUES

Utilisation d'outils numériques spécifiques pour assurer les formations à distance



Pour assurer les formations à distance, les organismes de formation ont accentué leur recours aux outils numériques spécifiques après la crise sanitaire.

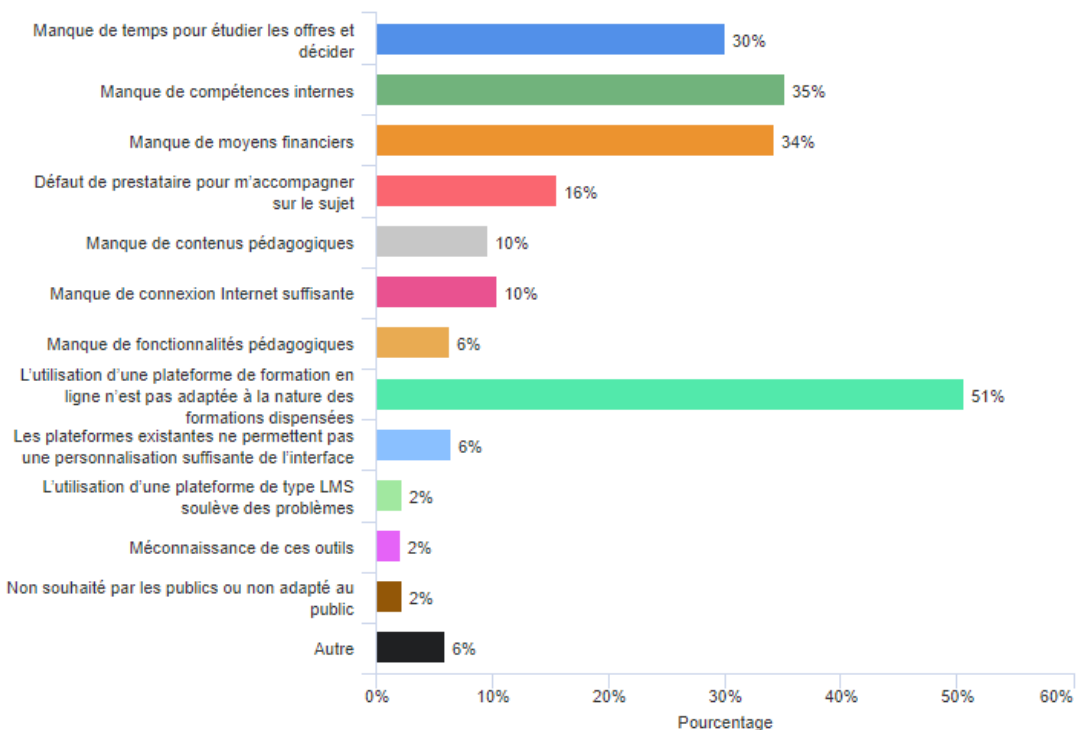
Ainsi, les outils collaboratifs en ligne, tels que les webconférences ou encore la messagerie instantanée, sont les plus utilisés par les établissements de formation (65% contre 41% avant la crise), suivis par la mise en place de modules pédagogiques digitaux contenant des éléments de positionnement, des évaluations et des contenus de formation (27% contre 17%). Par ailleurs, un quart des organismes de formation en région Centre-Val de Loire utilisent une ou plusieurs plateformes de formation en ligne de type LMS ou LXP, recours qui a peu évolué avec la crise sanitaire (+4 points). Enfin, les ressources reposant sur des technologies de réalité virtuelle ou augmentée sont encore marginales : 5% des établissements déclarent les utiliser. Elles sont essentiellement présentes pour les formations au permis de conduire.

Note de lecture : 65% des organismes de formation utilisent, après la crise sanitaire, des outils collaboratifs en ligne pour assurer les formations à distance.

LES PLATEFORMES DE FORMATION EN LIGNE (1/3)

L'INADAPTATION DE LA NATURE DES FORMATIONS DISPENSEES EST LE FREIN PRINCIPAL AU RECOURS AUX PLATEFORMES DE FORMATION EN LIGNE

Raisons de la non utilisation de plateforme de formation en ligne (de type LMS, LXP...)



Note de lecture : parmi les organismes de formation n'utilisant pas de plateformes de formation en ligne, 34% évoquent le manque de moyens financiers.

Pour un peu plus de la moitié des organismes de formation n'utilisant pas de plateforme de formation en ligne, l'explication tient en l'inadaptation de la nature des formations dispensées (apprentissage de gestes techniques, conduite...). Le manque de temps pour étudier les offres, tout comme le manque de compétences internes ou encore le manque de moyens financiers constituent des freins à l'utilisation de ces technologies pour environ un tiers des organismes de formation.

Par ailleurs, les plateformes de formation en ligne soulèvent quelques difficultés :

- Insuffisance de fonctionnalités pédagogiques pour faciliter l'accompagnement ou encore pour soutenir des modalités hybrides de formation
- Difficultés de sécurisation des contenus pédagogiques et de sécurisation des données des stagiaires

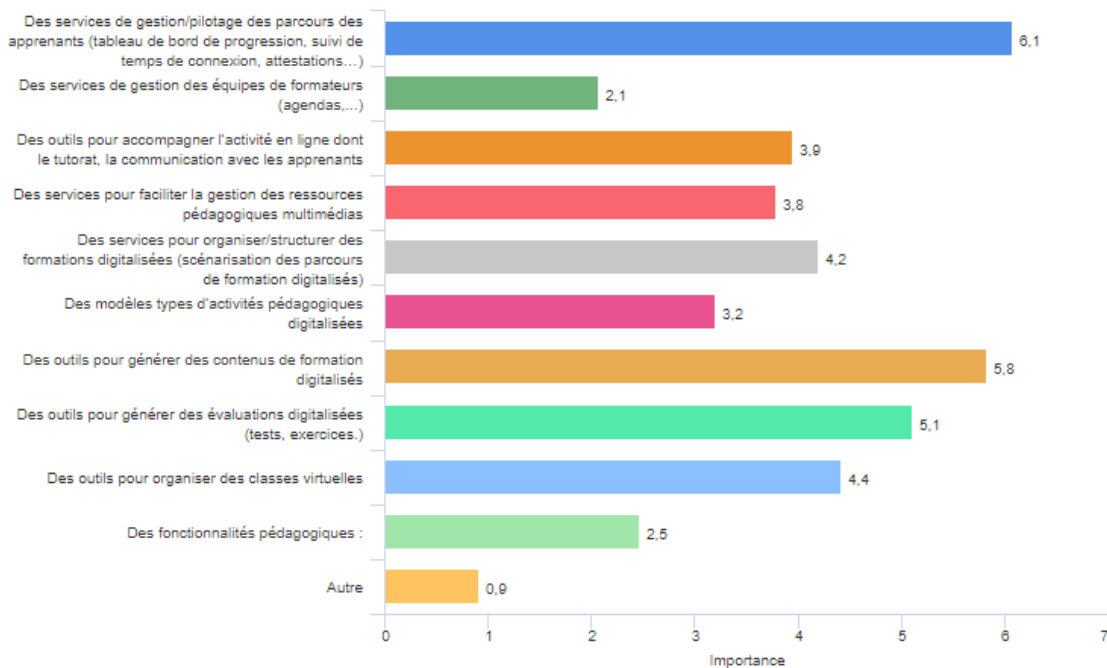
Enfin, plus des deux-tiers des organismes n'utilisant pas de plateformes de formation en ligne ignorent l'existence d'une mise à disposition ou non d'une telle plateforme par les financeurs.

LES PLATEFORMES DE FORMATION EN LIGNE (2/3)

UNE ATTENTE IMPORTANTE EN MATIERE DE GESTION ET DE PILOTAGE DES PARCOURS DES APPRENANTS

Caractéristiques et fonctionnalités attendues pour une plateforme de formation en ligne

(classement par ordre d'importance)



Parmi les organismes de formation n'utilisant pas encore les plateformes de formation en ligne, 10% souhaitent investir dans cette technologie (dont plus de la moitié ont moins de 50 salariés) tandis que plus de la moitié ne souhaite pas se prononcer sur ce sujet. Parmi ces 10%, un quart d'entre eux prévoient cet investissement dans un délais de moins de 6 mois.

Ces établissements attendent majoritairement de ces plateformes des services de gestion et de pilotage des parcours des apprenants, des outils pour générer des contenus de formation et des évaluations digitalisés ou encore des outils pour organiser des classes virtuelles.

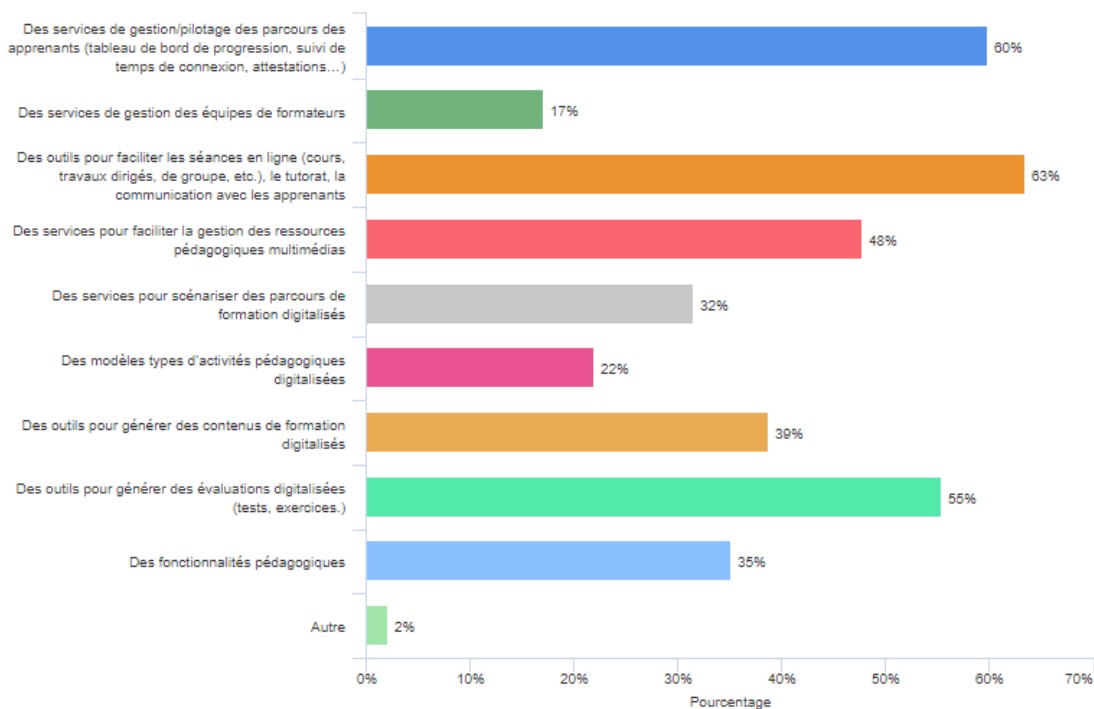
Concernant les fonctionnalités pédagogiques attendues, l'attente porte principalement sur l'accompagnement des apprenants ou encore le soutien des modalités hybrides de formation.

Note de lecture : La gestion et le pilotage des parcours des apprenants est la caractéristique la plus attendue de la part des organismes de formation n'utilisant pas de plateformes de formation en ligne.

LES PLATEFORMES DE FORMATION EN LIGNE (3/3)

LA FACILITATION DES SEANCES EN LIGNE, LE TUTORAT, LA COMMUNICATION AVEC LES APPRENANTS SONT LES SERVICES LES PLUS FREQUEMMENT ACCESSIBLES VIA LES PLATEFORMES EN LIGNE

Fonctionnalités ou services accessibles via la plateforme



Note de lecture : 60% des organismes utilisant une plateforme de formation en ligne disposent des services de gestion / pilotage des parcours des apprenants.

Parmi les organismes de formation qui utilisent les plateformes en ligne, un tiers a opté pour une solution sous licence propriétaire sans contenu, 20% pour une solution sous licence libre déployée en interne (open source) et 18% pour une plateforme sur mesure, s'appuyant sur un outil open source.

Les services les plus fréquemment accessibles via cette technologie sont les outils pour faciliter les séances en ligne, le tutorat et la communication avec les apprenants, les services de pilotage des apprenants ou encore des outils pour générer des contenus de formation et des évaluations digitalisés. Parmi les fonctionnalités pédagogiques, les plateformes permettent de faciliter l'accompagnement des apprenants et de soutenir des modalités hybrides de formation.

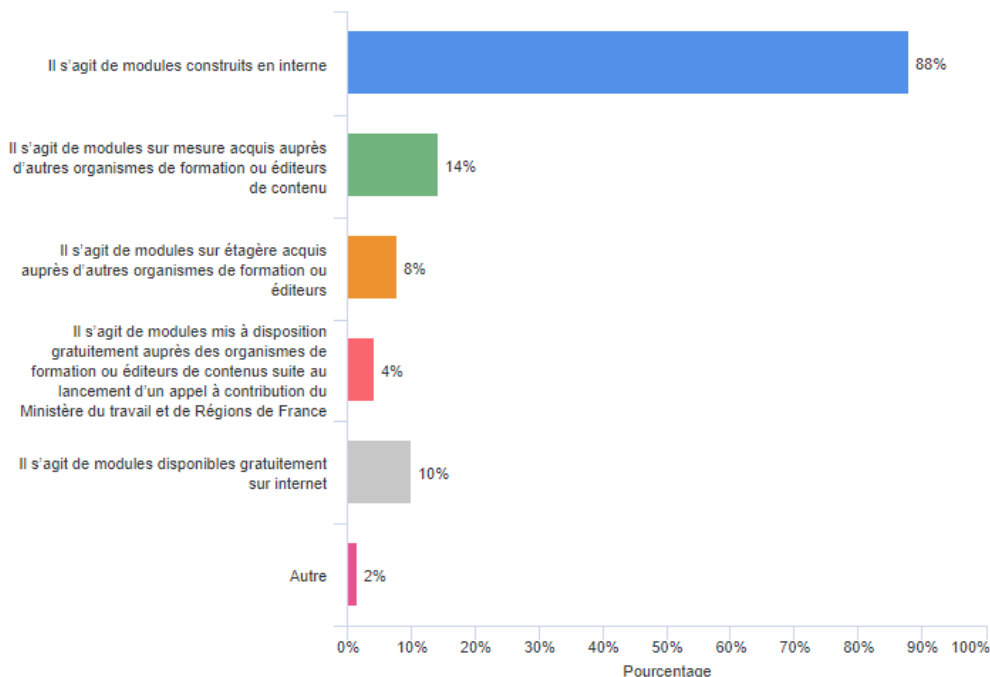
Toutefois, les organismes utilisateurs des plateformes déplorent le manque de services pour scénariser des parcours de formation digitalisés, des modèles types d'activités pédagogiques digitalisées ou encore des outils pour générer des contenus de formation digitalisés.

Enfin, les apprenants sont très largement satisfaits (87% d'entre eux) de ces plateformes.

LES MODULES PEDAGOGIQUES DIGITAUX (1/2)

DES MODULES CONSTRUITS TRES MAJORITAIREMENT EN INTERNE

Origine des contenus pédagogiques utilisés



Note de lecture : Parmi les organismes de formation disposant de contenus pédagogiques digitaux, 88% d'entre eux les produisent en interne.

27% des organismes de formation disposent de modules pédagogiques digitaux. Il s'agit essentiellement de modules construits en interne.

Parmi eux, près de la moitié (45%) souhaite investir dans de nouveaux modules pédagogiques. Ces investissements concerneraient principalement des ressources pédagogiques permettant l'acquisition de savoir ou la mise en place d'outils d'évaluation (quizz, tests,...). Toutefois, ces organismes de formation peuvent rencontrer des difficultés pour les concrétiser : coûts financiers dans 67% des cas, manque de temps (55%) ou encore manque de compétences internes (34%).

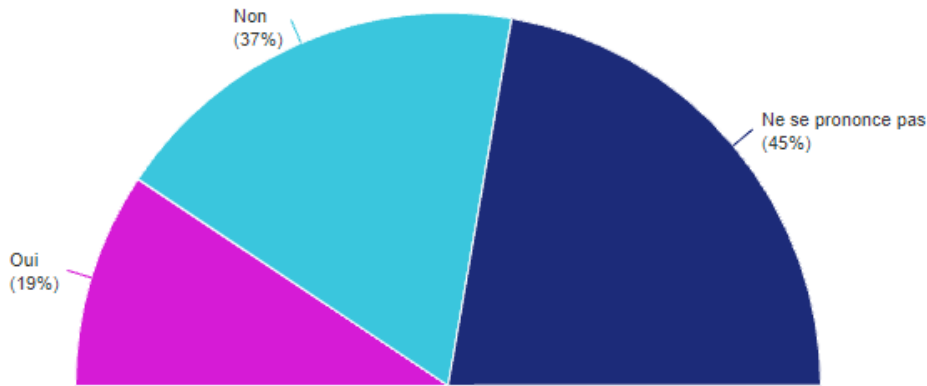
Parmi les organismes de formation ne souhaitant pas investir de nouveaux dans des modules pédagogiques, les raisons principalement évoquées sont l'absence de besoin dans 39% des cas, le coût financier (33%) ou encore l'inadéquation des formations dispensées avec cette solution technologique (23%).

Enfin, si les établissements de formation disposant déjà de modules pédagogiques digitaux ont des attentes vis-à-vis de ce qui pourrait être mis à disposition gratuitement par l'Etat, ces dernières portent essentiellement autour de contenus pédagogiques de formation.

LES MODULES PEDAGOGIQUES DIGITAUX (2/2)

UN GRAND NOMBRE D'ORGANISMES DE FORMATION N'ÉPROUVE PAS LE BESOIN D'INVESTIR DANS DES MODULES PEDAGOGIQUES

Investissement dans des modules pédagogiques



Note de lecture : Parmi les organismes de formation ne disposant pas de contenus pédagogiques digitaux, 19% souhaitent investir dans ce dispositif.

73% des organismes de formation en région Centre-Val de Loire ne disposent pas de modules pédagogiques digitaux. Parmi eux, 19% déclarent souhaiter investir prochainement dans ce type de technologie afin de pouvoir disposer :

- De ressources pédagogiques permettant l'acquisition des savoirs (81% des organismes de formation),
- D'outils d'évaluation (79%),
- De tests de positionnement (41%).

La taille des établissements influe sur ce type de prise de décision. En effet, cette part atteint 29% parmi les organismes de plus de 50 salariés contre 16% pour les moins de 10 salariés.

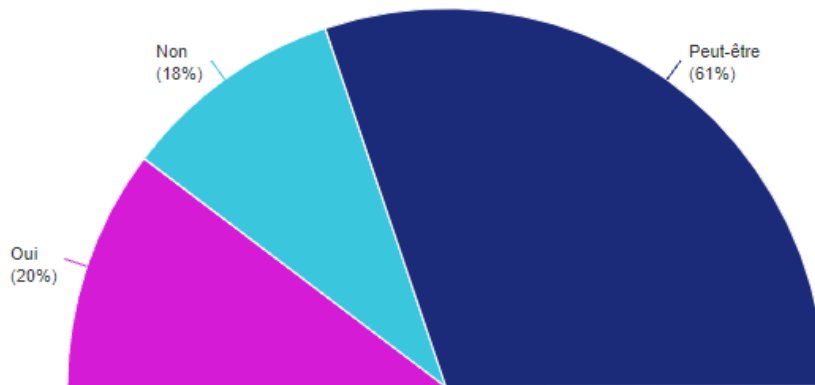
Si ces derniers n'ont pas encore concrétiser leurs investissements, les freins principalement évoqués sont le coût financier dans la moitié des cas, la difficulté à dégager le temps nécessaire (46% des réponses) ou encore le manque de compétences humaines (42%). Parmi les plus grandes structures, un frein supplémentaire apparaît, celui de la réticence des formateurs. En effet, cette modalité est citée par les trois-quarts des établissements de formation de plus de 50 salariés.

Enfin, les attentes des organismes de formation ne disposant pas encore de modules pédagogiques digitaux vis-à-vis de ce qui pourrait être mis à disposition gratuitement par l'Etat portent sur de contenus pédagogiques de formation mais mettent également en avant la volonté d'une solution simple d'utilisation.

REALITE VIRTUELLE / REALITE AUGMENTEE

DES ORGANISMES DE FORMATION MAJORITAIREMENT SATISFAITS DES RESSOURCES DE REALITE VIRTUELLE / AUGMENTEE

Investissement dans des ressources reposant sur des technologies de réalité virtuelle / augmentée



Note de lecture : Parmi les organismes de formation disposant de ressources reposant sur la réalité virtuelle / augmentée, 20% souhaitent investir dans de nouvelles.

5% des organismes de formation disposent de ressources de réalité virtuelle / augmentée, essentiellement de grande taille (plus de 50 salariés). Il s'agit essentiellement de ressources construites en interne (57%).

La moitié de ces organismes de formation sont majoritairement satisfaits de ces ressources (51% complètement, 45% partiellement). 20% des établissements déjà équipés (contre 40% au niveau national) souhaitent investir de nouveau dans cette technologie tandis que 60% sont encore hésitants. Les difficultés principalement évoquées sont :

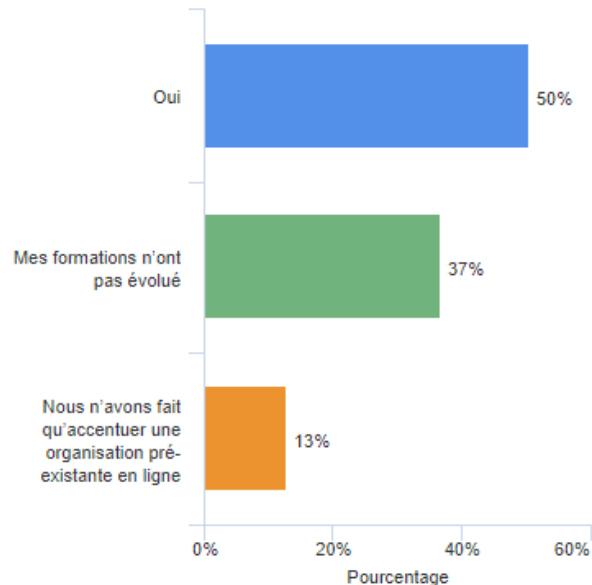
- les difficultés à dégager le temps nécessaire
- le manque de compétences internes
- le coût financier.

Parmi ceux qui ne souhaitent pas investir de nouveaux dans ces ressources, c'est essentiellement pour des raisons financières.

LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT POUR ACCELERER L'HYBRIDATION DES FORMATIONS (1/3)

LA MOITIÉ DES ORGANISMES DE FORMATION ONT DEVELOPPE L'HYBRIDATION DE LEURS FORMATIONS DEPUIS LA CRISE SANITAIRE

Evolution des formations vers davantage de numérisation depuis la crise sanitaire ?

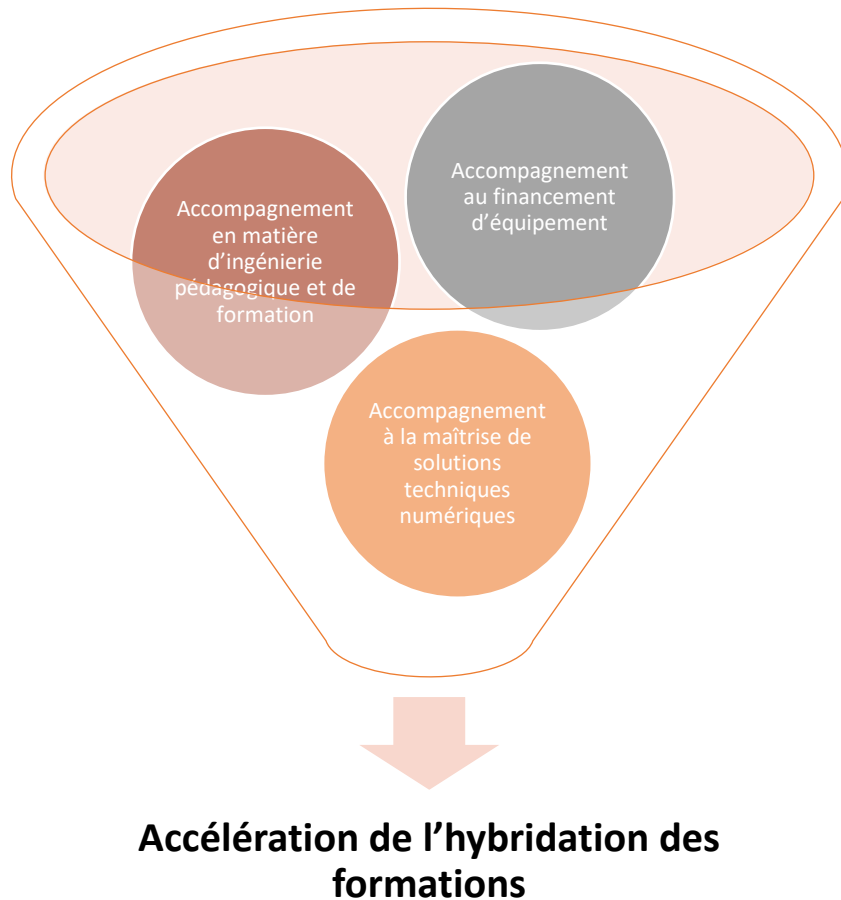


Si avant la crise sanitaire seuls 10% des établissements de formation de la région Centre-Val de Loire avaient entamé l'hybridation de leurs formations, 50% l'ont amorcée depuis (contre 56% au niveau national). Cette évolution prend principalement la forme d'une accentuation des cours à distance pour près des trois-quarts des organismes, une mise à disposition plus importante de contenus pédagogiques à distance (62%). L'accompagnement à distance, que ce soit pour la prise en main des outils de formation ou l'accompagnement pédagogique individuel ou collectif, est moins fréquent et mis en place pour chacune de ces modalités par moins d'un tiers des structures.

Cette hybridation est pensée comme une solution pérenne pour près de la moitié des établissements de formation (contre 54% au niveau national). Le tout à distance n'est envisagé que par 5% des structures (contre 7% au niveau national) tandis que 30% des organismes souhaitent basculer davantage vers une logique de présentiel enrichi.

LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT POUR ACCELERER L'HYBRIDATION DES FORMATIONS (2/3)

LES ELEMENTS NECESSAIRES A L'ACCELERATION DE L'HYBRIDATION DES PARCOURS DE FORMATION



Selon les organismes de formation de la région Centre-Val de Loire, les éléments qui leur apparaissent nécessaires à une accélération de l'hybridation des parcours de formation sont les accompagnements en matière de financement d'équipements, d'ingénierie pédagogique (ressources pédagogiques digitales) et de maîtrise de solutions techniques numériques.

Dans une proportion un peu moindre, on retrouve des besoins en matière de conception de parcours hybridés, d'aide au financement d'équipements pour les stagiaires et apprentis, de soutien aux échanges de bonnes pratiques (forum) et de soutien à la professionnalisation des équipes de formateurs.

LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT POUR ACCELERER L'HYBRIDATION DES FORMATIONS (3/3)

FREINS A L'ACCELERATION DE L'HYBRIDATION DES PARCOURS DE FORMATION



Les organismes de formation de la région Centre-Val de Loire ont relevé de nombreux freins au développement de l'hybridation des parcours, à savoir principalement des investissements importants, un manque de compétences des stagiaires et des formateurs ainsi que des modalités d'achats de la formation professionnelle non adaptées.

D'autres freins ont été mis en avant, mais dans des proportions moindres. Par exemple, il semble difficile pour les acteurs de la formation d'identifier les prestataires adéquats pour les accompagner ou encore d'établir les modalités de contrôle de service fait. Les modalités de rémunération des formateurs apparaissent également non adaptées à cette évolution.

Ces freins constituent autant d'axes à travailler pour accompagner cette accélération de l'hybridation des parcours de formation.